

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DELIBERATION n° 2024.00093**  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
Séance du 25/03/2024

Politique	Renforcer le bien-être social	Dossier n°	CM-002254
Commission	<b>Culture - Jeunesse - Vie étudiante - Education et petite enfance - Education populaire</b>		
Direction en charge	Affaires culturelles		
Objet	Planétarium - Convention entre l'Observatoire des sciences de l'Univers de Lyon (OSUL) et la ville de Saint-Étienne - Approbation.		

Président : **M. Gaël PERDRIAU, Maire**

Date de convocation du Conseil : **13/03/2024**

Nombre de Conseillers en exercice au jour de la séance : **59**

Nombre de présents : 51

Nombre de pouvoirs : 7

Nombre de voix : 58

**Présents**

Mme Nicole AUBOURDY, M. Abdelouahb BAKLI, M. Jean-Pierre BERGER, Mme Nora BERROUKECHE, M. Lionel BOUCHER, M. François BOYER, M. Marc CHASSAUBENE, Mme Laura CINIERI, M. Paul CORRIERAS, M. Pierrick COURBON, M. Charles DALLARA, M. Gabriel DE ALMEIDA, Mme Colette DUCROS, Mme Isabelle DUMESTRE, M. Frédéric DURAND, Mme Catherine GROUSSON, M. Jean JAMET, Mme Christiane JODAR, M. Lionel JOUFFRE, Mme Diarra KANE, M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH, Mme Pascale LACOUR, M. Claude LIOGIER, Mme Annick LIOTIER, M. Olivier LONGEON, Mme Cyrine MAKHLOUF, Mme Dominique MANIN, Mme Brigitte MASSON, M. Patrick MICHAUD, Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, M. Michel NEBOUT, M. Thierry NITCHEU, M. Tom PENTECOTE, M. Gaël PERDRIAU, Mme Marie-Jo PEREZ, Mme Nicole PEYCELON, Mme Christel PFISTER, M. Jacques PHROMMALA, M. Antoine POMEON, M. Ali RASFI, Mme Brigitte REGEFFE, Mme Laurence RICCIARDI, Mme Fanny RIVEY, M. Alain SCHNEIDER, Mme Nadia SEMACHE, Mme Danielle TEIL, Mme Julie TOKHI, Mme Laetitia VALENTIN, Mme Catherine ZADRA, Mme Maryse ZOFFO

**Pouvoirs**

M. Denis CHAMBE donne pouvoir à M. Claude LIOGIER,  
M. Germain COLLOMBET donne pouvoir à Mme Julie TOKHI,  
M. Jean DUVERGER donne pouvoir à M. Olivier LONGEON,  
Mme Véronique FALZONE donne pouvoir à Mme Pascale LACOUR,  
Mme Marie-Eve GOUTELLE donne pouvoir à Mme Nicole PEYCELON,  
M. Jean-Pierre KOTCHIAN donne pouvoir à M. Marc CHASSAUBENE,  
Mme Anne-Sophie RIOU donne pouvoir à M. Robert KARULAK

**Absents-Excusés**

M. Gilles ARTIGUES

**Secrétaire de séance**

M. Lionel JOUFFRE

■ **Rappel et références**

Le bien-être social, un des trois piliers de la politique municipale, doit répondre aux exigences légitimes du quotidien des habitants. La Ville de Saint-Étienne, en tant que membre du réseau des villes inclusives et durables Unesco, se doit d'offrir un cadre de vie toujours plus apaisé et respectueux de l'environnement. Pour cela la Ville de Saint-Étienne, enrichit le quotidien de chacun. Être bien dans sa ville, c'est s'y épanouir au-delà du strict nécessaire. Nous donnons les moyens aux Stéphanois de découvrir d'autres horizons culturels en faisant, aussi, de la culture un bien

commun, socle de nos valeurs républicaines. Elle se manifeste par la diversité d'expression et l'accès de tous les publics.

Le Planétarium de la Ville de Saint-Étienne est un établissement culturel qui propose tout au long de l'année des séances qui abordent des thématiques scientifiques avec des films à 360° et des présentations du ciel grâce à un simulateur astronomique performant et évolutif. Annuellement entre 26 000 et 29 000 visiteurs y découvrent, entre autres, les films produits par le Planétarium de Saint-Étienne.

Parallèlement à cette activité principale, il peut proposer ponctuellement dans le cadre de manifestations nationales ou locales des conférences ou autres événements grand public et gratuits.

## ■ Motivation et opportunité

L'Observatoire des Sciences de l'Univers de Lyon (OSUL) est une composante de l'Université Claude Bernard Lyon 1 (UCBL). Il travaille en partenariat avec l'Institut National des Sciences de l'univers, du Centre National de la Recherche Scientifique, l'École Nationale Supérieure de Lyon et l'Université Jean Monnet – Saint-Étienne. L'OSUL réunit deux laboratoires : le Centre de Recherche Astrophysique de Lyon et le Laboratoire de Géologie de Lyon - Terre, Planètes, Environnement. Il comprend une unité d'appui et de recherche qui regroupe entre autres le service de diffusion des savoirs.

Depuis 2022, le Planétarium de la Ville de Saint-Étienne propose avec l'Observatoire des Sciences et de l'Univers de Lyon (OSUL) des conférences gratuites sur des sujets scientifiques pertinents et d'actualité avec des intervenants issus du monde de la recherche scientifique qualifiés et réputés.

Ces conférences connaissent une belle fréquentation et répondent à une attente d'un public curieux qui apprécie le contenu et semble vouloir se fidéliser. Le lieu atypique qu'est le Planétarium avec son dôme/écran représente également un atout pour leur réussite.

Au regard du succès de l'organisation de ces premiers événements conjoints, il est proposé de formaliser un partenariat sous forme de convention entre les parties afin de permettre d'asseoir et de rendre plus régulières ces conférences et autres événements.

## ■ Contenu

La présente convention définit les modalités de partenariat entre les deux parties.

Dans le cadre du partenariat, le Planétarium de la Ville de Saint-Étienne s'engage à :

- Participer, conjointement à l'OSUL, au choix des conférenciers et autres intervenants,
- Mettre à disposition ses locaux pour la tenue des événements,
- Assurer la partie technique des événements,
- Assurer l'accueil du public lors des événements,
- Assurer le suivi des réservations des places,
- Communiquer sur ce partenariat.

L'OSUL s'engage à :

- Choisir, en partenariat avec le Planétarium, les conférenciers et autres intervenants,
- Prendre à sa charge leurs déplacements, hébergements et autres nécessités logistiques,
- Communiquer sur ce partenariat.

## ■ Maîtrise d'ouvrage

Ville de Saint-Etienne

## ■ Point financier

### TABLEAU DE FINANCEMENT

Origine des fonds TTC (1)	Investissement		Fonctionnement	
	Coût	Subventions ou autres recettes à percevoir	Coût	Participations ou Dotations à percevoir
Ville (dont recettes de fonctionnement)				
Département				
Région				
État				
Europe				
SEM				
Autre				
<b>Total des coûts et montants perçus par la Ville</b>	<b>00.00 €</b>	<b>00.00 €</b>	<b>00.00 €</b>	<b>00.00 €</b>
<b>Charge nette Ville</b>		<b>00.00 €</b>		<b>00.00 €</b>

(1) Attention : Remplacer TTC par HT s'il s'agit d'une activité assujettie à TVA

## ■ Proposition

Il est demandé à l'Assemblée Délibérante de bien vouloir :

- valider le dispositif de conférences gratuites proposées par le Planétarium en partenariat avec l'Observatoire des Sciences et de l'Univers de Lyon (OSUL),
- approuver la convention à intervenir avec l'Université Claude Bernard Lyon 1,
- autoriser Monsieur le Maire ou son représentant, adjoint délégué ayant reçu délégation, à signer la convention dont un exemplaire restera joint au dossier.

## ■ Décision

### Proposition adoptée

58 voix pour

Pour Extrait,  
Le Maire,

Gaël PERDRIAU

Le secrétaire,

Lionel JOUFFRE